



Séance du comité VS04, 06.07.2022, 16h00 Petits animaux Suisse, Industriestrasse 9, 3362 Niederönz

Présidence : Urs Weiss

Procès-verbal: Monica Henry

Présences : Urs Weiss, Stefan Röthlisberger, Monica Henry, Sandra Lanz, Peter Iseli, Christian Knuchel, Antonietta Polimeno, Jean-Maurice Tièche

Invités à partir 18h30: de Lukas Meister, Marcel Müller, Christoph Uebersax,

Début: 16h00

Urs Weiss accueille plus particulièrement Antonietta Polimeno, présidente de OAS récemment élue. Il résume quelques règles régissant les séances du comité : Principe de collégialité, confidentialité, obligation de discrétion et vote obligatoire.

Décision : L'ordre du jour est accepté.

Urs Weiss explique le déroulement de la séance de ce jour : début de la séance du comité, arrivée des invités à 18h30, changement de salle de réunion, reprise de la séance).

1. Procès-verbal

1.1 Séance du 27.04.2022

Décision : Le comité approuve le procès-verbal de la séance du comité du 27 avril 2022.

1.2 Séance e.o. du comité le 01.06.2022

Décision : Le comité approuve le procès-verbal de la séance e.o. du comité du 01.06.2022.

1.3 Assemblée des délégués du 11.06.2022

Décision : Le comité approuve le procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 11.06.2022 à Courtételle/JU.

1.4 Liste des décisions du comité

La liste a été actualisée, elle n'appelle pas à commentaires.

2. Communications

2.1 Remerciements /UW

Néant

2.2 Communications générales

Suite à l'assemblée des délégués du mois de juin, les membres du comité prennent position. L'organisateur PARJ a fourni un travail exemplaire. Les locaux correspondaient en tous points aux attentes. Malheureusement, les orateurs n'ont pas respecté le temps de parole imparti et le travail des traducteurs a été compliqué vu les interférences entre l'installation de traduction simultanée et les haut-parleurs de la salle. Le comité de PAS remercie la PARJ pour son investissement et hospitalité.

2.3 Jubilé de l'Union Suisse des Paysans/USP

Dans le cadre du 125 anniversaire de l'USP, PAS a reçu un arbre (au choix) de la part de l'USP.

2.4 Recours/Neuchâtel

Jean-Maurice Tièche informe de l'état actuel des démarches entreprises :

- Lettre adressée aux députés du Grand Conseil neuchâtelois demandant leur soutien dans cette affaire (avec copie à l'Office vétérinaire cantonal),
- Le 28.6.2022, le député Damien Humbert-Droz a demandé au Grand Conseil si le canton de Neuchâtel ne pouvait pas trouver une solution avec les organisateurs,
- Le conseiller d'Etat Laurent Favre s'est montré surpris que le centenaire ait lieu dans le canton du Jura. Une précision concernant les fiches techniques sur les expositions de l'OSAV est arrivée il y a quelques jours et est en cours de traitement.
- La procédure de recours se poursuit indépendamment de tout cela.

3. Communications / SL

3.1 Liste des affaires en suspens

La liste ne donne lieu à aucune autre remarque de la part des membres du comité.

3.2 Remerciements

La société KTZV Rüti Dürnten remercie pour la contribution au jubilé (125 ans).

3.3 Mutations

Les sections suivantes ont été dissoutes : KGZV Effretikon / KTF Kerenzen / Loh Gruppe Mittelland.

Un changement de nom a été annoncé par la KZV Niederbipp, qui s'appelle désormais Kleintiere Hübelimatt.

Le club suivant est devenu une section :

Chinchilla und Rexkaninchen Gruppe Solothurn s'appelle désormais Chinchilla- und Rexkaninchen Freunde Solothurn (et est désormais membre de l'ASC en tant que section).

3.4 Cours FSIP/FBA et certificat de connaissances professionnelles

Un cours *Formation spécifique indépendante d'une profession FSIP/FBA* sera organisé le 1.10.2022 à Ebenrain (lapins, volailles, pigeons).

4. Assemblée des délégués/AD de PAS

4.1 Rétrospective

- Il est constaté que les AD des dernières années ont été une débâcle, qu'il n'est pas possible d'aller de l'avant et que les propositions ne sont pas constructives. Il est suggéré que la présentation *Power Point* soit préalablement discutée et répartie entre plusieurs membres du comité (présentateurs).
- A l'avenir, les organisateurs doivent être clairement informés du nombre d'orateurs souhaités.
- Il ne faut pas oublier qu'à la fin de l'année 2021, le comité a élaboré un budget qui - conformément aux statuts - est traité par la Conférence des présidents et préposés CPP/VOK avant d'être adopté en 2022 à l'attention de l'AD. Cette proposition sert de base aux discussions lors des AD cantonales. Aucune modification ne peut être apportée entre la CPP/VOK et l'AD de PAS, même si la situation générale devait avoir considérablement changé. Le comité aurait pu proposer une adaptation. Lors de la prochaine CPP/VOK, les participants doivent être davantage incités à la discussion.
- Le président de la Fédération avait été chargé par le comité de présenter le budget. En outre, les efforts du comité pour établir un budget équilibré sont clairement détaillés dans les procès-verbaux de l'année 2022 (séances du comité et AD). Le fait que deux postes du comité ne soient vacants et ceci malgré une mise au concours, complique encore la situation.
- Il a été proposé de faire appel à un traducteur professionnel. Des problèmes avec l'installation de traduction (interférences) ont compliqué la traduction simultanée. De plus les deux traducteurs connaissaient uniquement les PPP (avec commentaire d'Urs Weiss et Sandra Lanz) ; les interventions orales de nombreux orateurs ne leur ont pas été remis au préalable, de ce fait ils ne pouvaient pas se préparer. Cet état de chose aurait mis en difficulté n'importe quel traducteur, même professionnel .

4.2 Envoi des documents pour les AD des quatre divisions

Sandra Lanz présente la procédure d'envoi des documents des assemblées dans les quatre divisions :

PRS : production et envoi par la division elle-même/autonome, les frais sont pris en charge par la division.

LRS : envoi par la division, les frais de port sont facturés à PAS.

VRS : la production des documents a été effectuée par ZT Medien, mais les frais de port ont été facturés à PAS,

OAS : l'impression ainsi que l'envoi sont effectués par le secrétariat de la Fédération, les frais sont pris en charge par PAS.

Jusqu'à présent, il était d'usage que chaque division ait droit à un ou deux envois annuels (effectués par le secrétariat de la Fédération et à la charge de PAS.

Après discussion, les présidents des divisions parviennent à l'accord suivant.

Décision : Le Comité décide que chaque division est responsable de l'impression et de l'envoi de ses propres documents et qu'elle en supporte également les frais. Chaque division est libre de confier cette tâche au secrétariat de la Fédération, mais les frais sont à la charge du mandant (prestation payante : tarif horaire, papier et frais d'impression et de port).

5. Communications des divisions

5.1 Oiseaux d'agrément Suisse

Antonietta Polimeno rapporte que la première séance du comité est derrière elle et que les différents postes au sein du comité ont été répartis.

5.2 Pigeons de race Suisse

Christian Knuchel se réjouit que la PRS ait pu acheter – à trois fournisseurs différents - des cages conformes à la loi. Plus de la moitié des boxes ont déjà été livrées, une solution a également été trouvée pour les plaques de protection visuelle exigées (3 mm d'épaisseur). La cotisation annuelle s'élève désormais à CHF 30.00. Dans ce contexte, le président de PRS se renseigne sur les conditions et les coûts d'une éventuelle facturation par le secrétariat de la Fédération.

5.3 Volailles de race Suisse

Jean-Maurice Tièche informe que la prochaine réunion du comité se tiendra à la mi-août. Sa division est occupée à régler les derniers détails de l'organisation de la Nationale.

5.4 Lapins de race Suisse

Peter Iseli rapporte que la prochaine séance est agendée au 17.08. et que la répartition des postes y sera décidée.

Un accord a été trouvé avec le vétérinaire cantonal bernois. Pour les expositions de jeunes sujets, il est renoncé à l'obligation de vaccination (BE). Pour les expositions classiques, une vaccination obligatoire est à nouveau prévue.

Stefan Röthlisberger informe au sujet du lecteur de puces électroniques (appareil avec une taille d'écran agréable) qui devra être acquis par LRS.

6. Communications Petits animaux SA (anciennement Tierwelt SA)

6.1 Rapport annuel

L'assemblée générale a eu lieu en juin. A l'exception d'Urs Weiss, tous les membres du conseil d'administration ont donné leur démission. Toutes les affaires de Petits animaux Suisse SA seront désormais traitées par le comité de Petits animaux Suisse, Urs Weiss ne disposant pas de compétences d'action.

7. Petits animaux Magazine/PAM

7.1 Commission de rédaction / avenir

Le fait que le budget 2023 ait été rejeté a de sérieuses répercussions sur les affaires courantes du magazine. Il se pose la question si la commission de rédaction a ainsi un avenir.

7.2 Nombre d'abonnés

Environ 2'500 membres se sont abonnés au PAM.

7.3 Rédacteurs spécialisés

Lors de la séance du 01.06.2022, le comité a approuvé un concept d'action régissant le travail des rédacteurs spécialisés. Un débat constructif a été mené avec eux. Par la suite, un règlement (statut) *Rédaction* a été établi. Les rédacteurs spécialisés suivants ont consenti à une collaboration. : Heinz Mathis, VRS/Marco Mehr, LRS/Wilhelm Bauer, PRS/Reto Giacometti, bien-être animal/nature.

On est toujours à la recherche d'un rédacteur pour OAS. Dans une prochaine étape, tous les juges seront contactés et une annonce sera publiée dans le magazine pour trouver des auteurs occasionnels.

7.4 Statut de la rédaction

Décision : Le comité directeur adopte le statut de la rédaction.

En ce qui concerne la mise au concours d'un poste de collaborateur/trice de la rédaction, il faut noter les points suivants : beaucoup de candidatures obligatoires (chômeurs),

handicap du bilinguisme et du salaire annuel. PAS est en discussion avec deux candidates potentielles.

8. Jeunesse

8.1 Camp des jeunes éleveurs 2022

Le camp de jeunes 2022 est imminent. L'année prochaine, aucun camp ne pourra être organisé. Un acompte est demandé (en 2022) et le budget a été refusé.

9. Protection des animaux

9.1 Situation actuelle, état des travaux de la commission

Les membres de la commission se retrouveront en date du 24.08.2022. Comme toujours, tous les membres du comité sont priés de communiquer leurs sujets à Stefan Röthlisberger.

9.2 Formation des conseillers à la protection

La prochaine journée de formation continue aura lieu le 31.08.2022 chez Christian Knuchel/PRS à Aegerten.

Urs Weiss recommande à Oiseaux d'agrément Suisse/OAS de prendre contact avec l'OSAV afin de garantir que les cages/boxes prévues par la division correspondent aux prescriptions légales. Il est également recommandé à Lapins de race Suisse/LRS de faire reconnaître par l'OSAV les Kani-Rolls (objets à ronger/UFA) pour l'utilisation quotidienne.

10. Commission IT

10.1 Etat actuel des travaux de la commission

Rien de neuf à signaler

10.2 Avenir

La commission IT devrait-elle éventuellement être dissoute (notamment pour des raisons d'économie) ? Si aucun budget n'est disponible, la commission ne peut pas travailler pour le moment. Discussion plus approfondie lors de la prochaine séance du comité.

11. Finances

11.1 Décompte ; travaux et déménagement à Niederönz

Sur les crédits accordés le 15.10.2021 (transformation : CHF 110'000 ; déménagement CHF 40'000), CHF 109'569.45 resp. CHF 15'351.75 ont été utilisés.

Décision : Le comité approuve les décomptes de respectivement CHF 109'569.45 pour les travaux de transformation et CHF 15'351.75 pour le déménagement de Zofingen à Niederönz.

11.2 Jubilés des divisions/fédérations cantonales/sections

Jusqu'à présent, des montants de CHF 500 à CHF 50'000 ont été alloués lors des jubilés des divisions, fédérations cantonales et sections.

Décision : Le comité décide de ne plus accorder de contributions pour les jubilés à partir du 01.07.2022.

12. Avenir Petits animaux Suisse

12.1 Compte prévisionnel XXXX

Les comptes/budget prévisionnels XXXX présentés sont discutés en détail (tenant compte des suggestions et critiques formulées par Stefan Röthlisberger dans son courriel du 20.06.2022 ainsi que des remarques des délégués).

La discussion au sujet de la marche à suivre est animée et souvent controversée, les nouvelles structures et le budget ne faisant pas l'unanimité.

Les réactions au cours de la procédure de consultation (lors du premier projet des statuts) ont clairement montré que la démocratie de base devait être maintenue. Le fait d'exiger des cotisations auprès des divisions, fédérations cantonales, sections et clubs rencontrera certainement de la résistance. Cependant, un déficit annuel d'un demi-million de francs n'est pas justifiable. Le comité est d'accord sur le fait que le magazine ne doit pas être rentable, car il est important pour les éleveurs de disposer d'un organe de publication.

12.2 Cotisations

Ce point de l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance du comité.

12.3 Courriel de Stefan Röthlisberger

Ce point de l'ordre du jour sera discuté lors de la prochaine séance du comité.

Interruption de la séance pour recevoir les invités (voir la fin du présent PV)

13. AD e.o. du 28.01.2023

13.1 CPP/VOK en octobre/novembre ?

La Conférence des présidents et préposés CPP/VOK devrait avoir lieu le matin du jour de l'AD.

13.2 Date

La date retenue est le samedi 28.01.2022 à 13h30.

13.3 Lieux

Le lieu de la CCP/VOK suivie de l'AD e.o. n'a pas encore été défini. Le comité espère que Corona n'y fera pas obstacle.

14. Statuts de PAS

14.1 Suite des démarches

Ce sujet est reporté à la prochaine séance qui se tiendra fin août.

15. Affaires courantes PAS

15.1 Modifications au registre du commerce

L'inscription au registre du commerce (changement du siège social/membre du comité) est en cours.

15.2 Civiliste

PAS a fait une demande pour pouvoir occuper une personne effectuant son service civil, mais la décision du Service des civilistes a été négative. Un recours a été déposé contre cette décision.

15.3 Jubilé de PAS (2025)

Sujet reporté à fin août.

15.4 Composition du comité à partir de 2023

Idem

16. Demandes, manifestations, certificat de connaissances professionnelles/SKN, jeunesse

16.1 GI chèvres naines/BEA

Le Groupe d'intérêt des chèvres naines a établi son décompte pour la participation à la BEA durant 10 jours (80% des coûts plus CHF 750 de frais = contribution d'un montant de CHF 2'325.55/conformément au règlement).

16.2 OV Oberägeri

La société OV Oberägeri demande une participation de CHF 228.00 (bricolage d'un cadeau lors de l'exposition des jeunes animaux / participation prise en charge pour la dernière fois).

17. Divers

17.1 Délégations

Diverses invitations seront attribuées lors de la prochaine séance.

Journée de réflexion de PAS avec la participation des comités des 4 divisions le 15.10.2022. Sandra Lanz organisera un *Doodle* afin de connaître les participants.

La parole n'est plus demandée.

Sandra Lanz quitte la salle et Urs Weiss informe le comité que la gérante du secrétariat a réussi son examen final de gardienne d'animaux/CFC.

Décision : Le comité décide qu'à l'occasion de la réussite de Sandra Lanz à l'examen de gardienne d'animaux, les frais d'un repas de midi seront pris en charge par la Fédération.

Fin de la séance : 22h15

Le Président

Urs Weiss

La secrétaire et traductrice

Monica Henry

Discussion avec les invités

A 18h30, les principaux intervenants de l'assemblée des délégués rejoignent le comité en tant qu'invités et sont salués par Urs Weiss (Lukas Meister, Marcel Müller et Christoph Uebersax/ Klaus Blättler est excusé). Le Président de la Fédération explique que lors de la séance d'aujourd'hui, le comité s'est penché une nouvelle fois sur le budget, de plus il résume brièvement l'historique. La pensée démocratique (de la base) continue de prévaloir parmi les membres, même si le budget a également été rejeté en raison d'une communication insuffisante du comité. Aujourd'hui, des propositions créatives visant à réduire le déficit budgétaire sont attendues.

Marcel Müller remercie d'avoir l'occasion d'apporter une contribution personnelle à ce sujet et demande à pouvoir commenter sa présentation *Power Point* (faits et chiffres). Sa présentation (qui se base sur les chiffres de la fédération cantonale Berne-Jura) résume ses conclusions personnelles, qui correspondent à celles du comité (consignées dans les précédents procès-verbaux).

Les points critiques du budget sont discutés un à un et Urs Weiss fournit des explications détaillées à leur sujet.

Le groupe discute également si la pérennité de la Fédération est souhaitée par les membres, car les comptes prévisionnels/budgets à long terme en dépendent (sauf celui de 2023). Les invités et une majorité des membres du comité sont d'avis qu'une association faîtière est indispensable (pour assurer une cohésion entre les sections et divisions, pour faire face au manque de fonctionnaires (postes vacants), pour garantir le professionnalisme et conférer du poids à toutes les organisations membres vis-à-vis de la Protection des animaux, l'OSAV, les offices vétérinaires cantonaux). Les invités partagent également l'avis selon lequel les membres ne sont pas suffisamment conscients des avantages que leur apporte la Fédération. Lors de l'AD, les discussions ont porté sur les finances, mais personne n'a abordé les tâches et prestations demandées à KTS.

Au cours des deux heures de discussion objective sur l'avenir de la Fédération (à moyen et long terme) ainsi que sur le budget 2023, il apparaît clairement que

- les idées des invités ne sont pas toujours congruentes entre elles (p. ex. si uniquement les dépenses doivent être réduites ou si des recettes - notamment les cotisations des membres - doivent être générées),
- les idées de l'ensemble du comité, des divisions et des trois représentants de la fédérations cantonale présents sont malgré tout similaires.

Conclusion :

- Il y a en principe deux sujets à traiter, d'une part le budget à court terme, donc 2023 (pour permettre à PAS d'agir) et d'autre part des décisions de principe ayant des conséquences à long terme (statuts, cotisations des membres, coûts du Petits animaux Magazine etc.)
- un objectif à long terme doit être déterminé (définition d'une stratégie, puis création d'une structure). Il faut donc déterminer si les membres souhaitent en principe que l'association continue d'exister.
- l'union des différents membres du comité doit clairement paraître, il faut également que les membres réalisent que les divisions et fédérations cantonales souhaitent la pérennité de PAS. La base doit avoir l'impression d'une union/cohérence.
- du point de vue des invités et d'une majorité du comité, une association faîtière (PAS) est nécessaire pour maintenir les sections ensemble (ensemble, moins cher, vacances, coordination, assurances, protection des animaux, conseils juridiques, gestion des adresses en commun, liens entre les programmes : statistiques, comptabilité, débiteurs, annuaire, exportation de listes, etc.).
- lors de l'AD, il faudra également discuter des prestations souhaitées par les sociétés et membres.
- après avoir pris une décision de principe en AD, il faut déterminer quelles dépenses sont inévitables et comment elles doivent/peuvent être financées - à long terme.
- le budget 2023 n'est pas encore concerné par la décision de principe. Il doit refléter la situation réelle. Le budget 2023 doit se baser sur des données réalistes et tenir compte des suggestions des invités ainsi que des dernières connaissances du comité.
- il faut dire clairement que la pérennité du *Petits animaux Magazine* est une priorité du comité (compte tenu des recettes considérables résultant de la vente de Tierwelt, une partie de ce montant peut être investie dans le magazine).

- les cotisations sont inévitables, celui qui reçoit des prestations doit aussi les financer. Il est donc important de montrer clairement aux membres de quelles prestations ils bénéficient.
- les invités de ce jour demandent que les 3 divisions retirent la proposition de répartition des 2 millions, car elle a effet déstabilisant sur les membres.
- il est du ressort du comité de décider si certains points du budget à élaborer devront être rediscutés avec les invités. Les 3 personnes présentes remercient pour l'invitation à la séance et quittent la réunion. Le comité poursuit la séance du comité.